

Enquête d'insertion à 12 mois des dispositifs du Conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2018

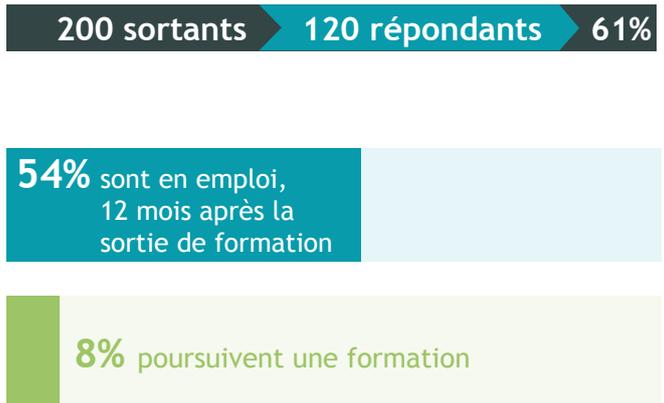


Chiffres clés



Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2019 interroge les stagiaires bénéficiaires du Chèque Formation et du Programme Bretagne Formation (PBF). Parmi les 9 390 sortants, 6 150 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone. Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.

Arts et spectacles



Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP, « Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation » en lien avec l'objectif opérationnel « Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle, en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble des dispositifs de formation »

Définitions des termes signalés par ⓘ

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).
Niveau Bac	sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV)
Bac+2	sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)
≥ Bac+3	sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)
≥ Bac+5	sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi, que sont les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les plus de 45 ans, les personnes sans qualification ou en situation de handicap reconnu ou bien bénéficiaires du dispositif régional d'insertion professionnelle. Pour la cohorte 2018, 4600 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2.





Les sortants de formation en 2018

LE DOMAINE

2% de l'ensemble des sortants en 2018
Tous domaines, PBF + chèque formation

2 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Spectacles 54%
Arts et design 46%

LES DISPOSITIFS

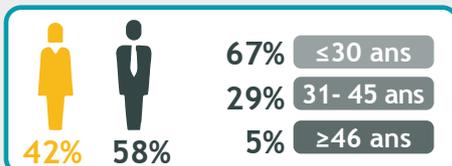
74% PBF
26% Chèque formation

LES FORMATIONS

15 OF (+8 hors Bretagne)
24 formations (+9 hors Bretagne)

LE PUBLIC

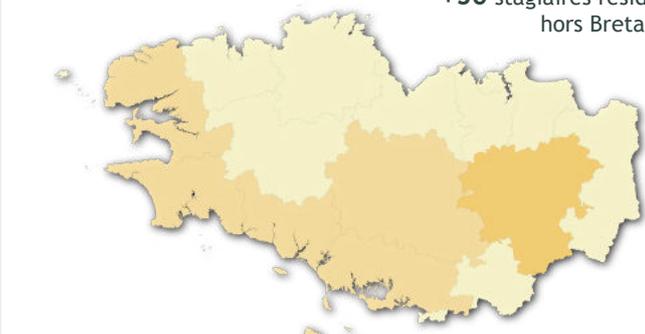
(en % des sortants du domaine)



35% de publics prioritaires ¹

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)

+50 stagiaires résidant hors Bretagne

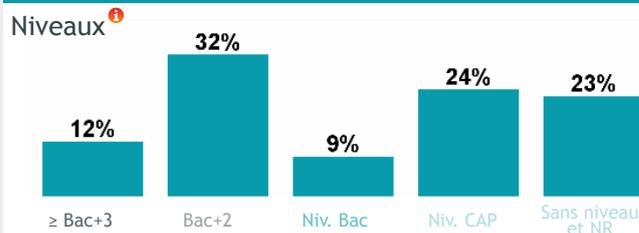


Nb de stagiaires au lieu de résidence
0 1-10 11-30 31-50 51-100

Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

- 30 CAP art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-joaillerie
- 30 Technicien audiovisuel
- 30 CQP horloger rhabilleur

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 61%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

85% ont obtenu une certification
Public non prioritaire 89%
Public prioritaire 78%

89% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur ¹ à leur niveau de départ l'ont validée

86% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles
- m'a donné envie de continuer à me former
- m'a motivé pour rechercher un emploi

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

70% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois



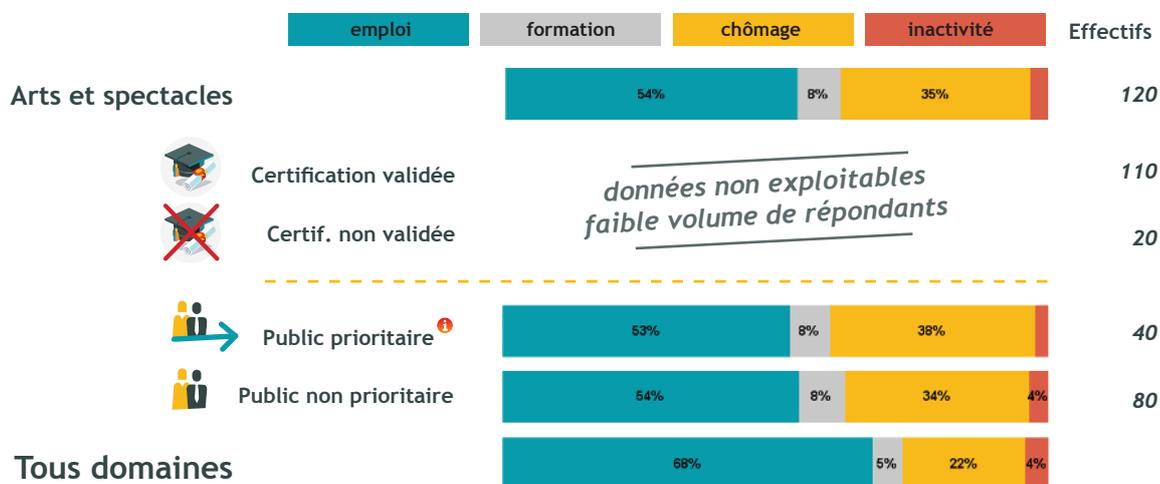
Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?





Situation 12 mois après la fin de formation

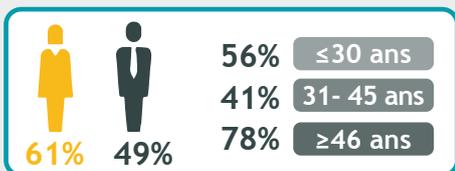
(en % des répondants)



L'emploi 12 mois après la fin de formation

54% des répondants en emploi, soit 70 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



Lecture :
61% des femmes et 49% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, 12 mois après leur formation.

53% des publics prioritaires ⁱ

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



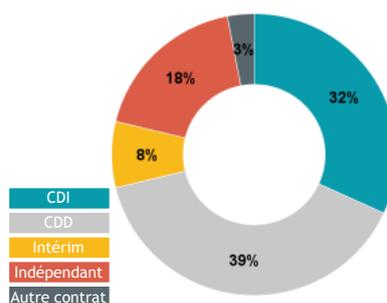
76% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie

68% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie (résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥10 par niveau)

Niveaux ⁱ	Effectifs
≥ Bac+5	
Bac+3	
Bac+2	20
Niv. Bac	10
Niv. CAP	15

Nature du contrat



Temps de travail

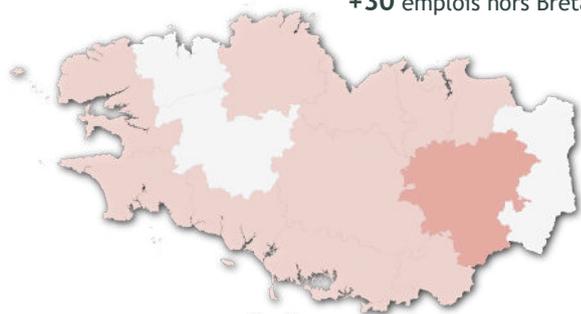


Temps complet 77%

Temps partiel perçu comme subi pour 40% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+30 emplois hors Bretagne



Nb d'emplois au lieu de travail

0 ≤10 11-30 31-50 ≥51

Parmi les répondants à l'enquête

64% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée

29% déclarent que leur situation professionnelle est similaire

7% considèrent qu'elle s'est dégradée

Représentation de l'avenir professionnel

Confiant, optimiste 81% Inquiet, pessimiste 19%



Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
Arts et spectacles	200	120	61%	70	49%	10	8%
Arts et design	90	50	41%	30	46%	<5	2%
CAP art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-joaillerie	30	10	35%	<5	27%	-	
CQP horloger rhabilleur	30	10	48%	10	62%	<5	8%
Spectacles	110	70	72%	40	51%	10	13%
Technicien audiovisuel	30	20	64%	10	44%	<5	6%
Concepteur(trice) de spectacles en structure de loisirs	20	10	67%	10	67%	<5	8%
Technicien(ne) son et lumière du spectacle vivant	20	10	75%	10	58%	-	
Chef(fe) de projet multimédia	10	10	79%	<5	36%	<5	36%
Préqualification à la régie technique du spectacle	10	10	83%	10	50%	<5	30%

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

CHARGÉE DE PUBLICATION

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Octobre 2020

GREF Bretagne



Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région

